Emplois

	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
1 – Missions sociales *	**3 715 326**	
1.1. Réalisées en France	**3 715 326**	**1 040 049**
- Actions réalisées directement		
- Enseignement	1 513 273	423 618
- Accueil, hébergement et suivi des enfants	1 935 206	541 731
- Frais d'entretien du patrimoine	266 847	74 700
1.2. Réalisées à l'étranger	0	
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes		
2 – Frais de recherche de fonds	**73 766**	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	**73 766**	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	**0**	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3 – Frais de fonctionnement	**823 569**	
Dont 107 k€ de charges exceptionnelles		
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	**4 612 661**	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS	**167 584**	
III – ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
IV – EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V – TOTAL GÉNÉRAL	**4 780 247**	
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 040 049
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	1 069 000	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges	296 883	
TOTAL	**1 365 883**	

Ressources

	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		**0**
1 – Ressources collectées auprès du public	**1 040 049**	**1 040 049**
1.1. Dons et legs collectés	1 040 049	
- Dons manuels non affectés	526 157	526 157
- Dons manuels affectés	2 746	2 746
- Legs et autres libéralités non affectés	511 146	511 146
- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 – Autres fonds privés	**0**	
3 – Subventions & autres concours publics	**1 451 984**	
4 – Autres produits	**1 270 393**	
I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	**3 762 426**	
II – REPRISES DES PROVISIONS	**189 382**	
III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
IV – VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	828 439	
VI – TOTAL GÉNÉRAL	**4 780 247**	
VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 040 049
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	**0**	
Bénévolat		
Prestations en nature	1 365 883	
Dons en nature		
TOTAL	**1 365 883**	

Le foyer de Cachan

La réussite au bout du parcours

36, avenue du Président Wilson
94234 CACHAN CEDEX
Tél. 01 45 46 70 00 – Fax 01 45 46 70 04
www.foyerdecachan.org

Association reconnue d'utilité publique par décret du 30/03/1922

Accueillir, éduquer, instruire et former :

- les jeunes dont l'environnement familial est en détresse sociale à cause des difficultés financières et des conditions de vie précaires.
- les élèves qui ne trouvent plus leur réussite dans le système scolaire traditionnel du fait de leur situation familiale très difficile.

DON en CONFIANCE comitecharte.org

Membre du Comité de la Charte, notre organisation se soumet annuellement au contrôle de cet organisme et s'engage à respecter les principes de transparence définis par celui-ci.

Compte d'emploi des ressources 2017

Notre action solidaire consiste en la participation au financement d'heures d'enseignement, de vacations d'éducateurs, d'animateurs et de surveillants, ainsi qu'en la prise en charge des frais d'accueils des élèves.

La totalité de la générosité publique et les subventions participent activement à cette action solidaire.

En complément, la mission sociale vise à participer au financement de l'entretien du site du Foyer de Cachan, notamment par l'entretien de l'internat et des bâtiments scolaires.

Le Foyer de Cachan estime qu'il est nécessaire de consolider les repères des élèves qu'il accueille dans un cadre éducatif de qualité et qu'à ce titre, il dispose d'un site de 5 hectares et de locaux destinés notamment à l'enseignement et à l'hébergement des lycéens.

L'association œuvre de son mieux pour entretenir et rendre ce cadre de vie agréable qui fait partie intégrante de la mission pédagogique du Foyer et contribue au même titre que l'enseignement, l'accueil, l'hébergement et le suivi des enfants à la vocation de l'association : permettre à chacun de renouer avec le parcours de la réussite.

C'est pour cette raison que le Foyer considère que les frais d'entretien des locaux et du parc de 5 hectares relèvent de la mission sociale.

La ventilation des emplois affectés aux missions sociales est effectuée par application d'une clé de répartition sur les différents postes de charges.

Le financement des frais de mailing d'appel aux dons (impression et routage), seul support de communication, est issu du compte de résultat fonctionnement.

Les frais de fonctionnement incluent des charges directement imputables et une répartition analytique en fonction de la superficie occupée pour les charges fixes et charges administratives, ainsi que les charges exceptionnelles.

Les ressources issues de la générosité publique sont constituées des legs, ainsi que des dons manuels en retour des campagnes de mailing de sensibilisation.

La totalité de ces ressources est affectée à l'action sociale telle que définie plus haut. La ventilation se fait en fonction du coût de chaque mission sociale.

Les subventions incluent principalement les fonds versés par La Poste et Orange pour 641 K€, la taxe d'apprentissage pour 248 K€, les subventions de l'État / Région Île-de-France pour 537 K€.

Les autres produits comprennent les contributions des familles et la prise en charge de la part de la ville de Paris et du département des Hauts-de-Seine (92) pour les enfants qu'ils confient à l'association.

À cela, s'ajoutent :

- Deux loyers de terrain convenu dans un bail à construction avec le Foyer de Cachan : SCI FDC du Loing pour un montant de 97 K€, et SCI FDC Wilson pour un montant de 17 K€ en 2017.
- Deux loyers de la résidence étudiante (SASU FDC SEREC) qui est liée avec le Foyer de Cachan par : une convention de mise à disposition des locaux pour 40 K€, et une convention d'assistance et d'accompagnement pour 28 K€.

» Actif

	2017	2016
I - Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	1 909	2 352
Immobilisations corporelles	2 973 586	3 423 497
Immobilisations financières	44 970	44 970
• Autres immobilisations financières	672	1 850
TOTAL I	**3 021 137**	**3 472 669**
II - Actifs circulant		
Stock et en-cours	51 531	48 711
Avances et acomptes	17 292	22 595
Créances clients et comptes rattachés	236 346	117 449
Autres créances	3 635 134	3 711 451
Valeurs mobilières de placement	168	168
Disponibilités	1 540 771	1 810 480
Comptes de régulation		
Charges constatées d'avance	75 585	68 575
TOTAL II	**5 556 826**	**5 779 429**
III - Charges à répartir		
Écart de conversion actif		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**8 577 963**	**9 252 098**

» Passif

	2017	2016
I - Capitaux propres		
Capital	5 309 576	5 309 576
Réserves	2 544 732	2 544 732
Report à nouveau	-277 959	572 764
Résultat	-828 439	-850 723
Subventions d'investissement	304 506	120 972
TOTAL I	**7 052 417**	**7 697 322**
II - Autres fonds propres		
III - Provisions pour risques et charges	253 244	278 797
TOTAL II et III	**253 244**	**278 797**
IV - Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	631 182	733 171
Emprunts et dettes financières diverses	80	80
Avances et acomptes reçus	0	41 158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430 495	288 431
Dettes fiscales et sociales	189 830	202 200
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres dettes	5 090	10 939
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	15 627	0
TOTAL IV	**1 272 303**	**1 275 979**
V - Écart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**8 577 963**	**9 252 098**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont évaluées au coût d'achat et correspondent à des logiciels et un site Internet amortis selon le mode linéaire sur un an.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport et n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.

Les matériels financés par la Taxe d'Apprentissage sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des créances immobilisables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

D'une manière générale, les durées de vie retenues sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AMORTISSEMENTS POUR DÉPRÉCIATION
Gros œuvre	50 ans L
Installations techniques, matériel outillage	20 ans L
Installations générales, agencements, aménagements	20 ans L
Matériel de transport	5 à 10 ans L
Matériel de bureau et informatique	3 ans L

Les investissements, principalement sur le bâtiment de l'amphithéâtre, ont été amortis de la façon suivante :

Gros œuvre	20 ans L
Installations générales, agencements, aménagements	10 ans L

Les travaux liés à l'amélioration de la sécurité du site ont été amortis sur 10 ans.

STOCKS

Les entrées et sorties de stock sont valorisées au coût d'achat.

Les livres scolaires distribués ont donné lieu à une dépréciation au taux de 50 %, ce qui correspond au pourcentage de perte constaté les années antérieures.

PLACEMENTS FINANCIERS : VALEUR MOBILIÈRE DE PLACEMENT

Néant.

BÉNÉVOLAT

Néant.

PRESTATIONS EN NATURE

Correspond à la mise à disposition de personnel par La Poste et Orange pour environ 297 k€ et le salaire des professeurs mis à disposition par l'Éducation Nationale d'un montant de 1 069 k€.